

Création d'entreprises. Le vent en poupe

Deuxième département le plus créateur d'entreprises en 2007, derrière Paris et devant le Rhône, les Bouches-du-Rhône devraient conserver leur rang avec plus de 14.000 entreprises créées cette année.

Après un premier semestre prolifique, au cours duquel 7.610 nouvelles sociétés ont été enregistrées dans les Bouches-du-Rhône, la création a quelque peu marqué le pas. Au 3ème trimestre 2008, «seules» 2.900 entreprises ont vu le jour dans le département. «Nous devrions toutefois atteindre les 14.000 à 14.500 entreprises créées sur une année», estime René Ancelin, vice-président de la CCI Marseille-Provence et président de la mission création-cession-transmission. Soit un bon millier de plus que l'an dernier.

La crise, et ses signaux peu encourageants, ne refroidiraient donc pas les créateurs ? «Si, forcément. Mais ceux qui reculent sont ceux qui hésitent. Le porteur d'un projet mûri, ayant trouvé son créneau, et qui est convaincu de son affaire, ira jusqu'au bout, crise ou pas crise» observe-t-il.

Sur les 12 derniers mois, la croissance de la création s'est ainsi ralentie. Mais un peu moins dans les Bouches-du-Rhône (+ 4,7%, contre + 13,9% en 2007) qu'à l'échelle de la France (+ 2,2%, contre + 12,5%).

«Nous bénéficions d'une vraie vitalité créatrice, notamment grâce à Marseille, qui a toujours été une ville de commerce avec une forte culture entrepreneuriale. Ce dynamisme a été renforcé par de grands dispositifs, tels Euroméditerranée et les deux zones franches où se sont créées 3.000 sociétés ces dernières années», signale

René Ancelin. Le service aux entreprises est ainsi devenu un secteur porteur (21 % du volume des créations en 2007), devant le service aux personnes (17 %) qui a profité - et qui profite encore - de la promotion faite autour du chèque emploi service (Césu). Viennent ensuite la construction (17 %) et le commerce de détail (16 %).

Un taux de survie à améliorer

Revers de cette vitalité, le taux de survie des jeunes entreprises buccorhôdaniennes est moins élevé qu'en France. Elles ne sont que 63 % à souffler leurs trois bougies, contre 68 % au niveau national. «La majorité sont des TPE, aux reins fragiles, et elles accusent souvent un déficit d'accompagnement, en amont comme en aval. Or, 80 % des entreprises accompagnées dépasse le cap des 3 ans», souligne le vice-président de la CCIM-P qui considère qu'il s'agit là d'un «véritable enjeu. Si on crée mieux, on dure plus longtemps, on grandit mieux et on embauche plus».

En septembre dernier, Act'Créa, le collectif des acteurs locaux de la création d'entreprise est ainsi né sous l'impulsion de la CCIM-P, de la CCI d'Arles et de la Chambre des Métiers. «Nous avons identifié plus de 150 structures d'accompagnement et de suivi sur le territoire, indique René Ancelin. Notre ambition est donc d'offrir davantage de lisibilité aux créateurs, afin d'éviter que leurs démarches ne ressemblent à un parcours du combattant». D'ici 2013, le collectif s'est fixé un objectif ambitieux: accompagner un nouvel entrepreneur sur cinq au cours des trois premières années d'activités, contre un sur dix actuellement.

Geoffrey Dirat